

SES VALEURS : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ !

Depuis plus de 30 ans, la Fédération Française des Motards en Colère défend, sans corporatisme, la pratique du deux-roues motorisé. Dans un esprit de responsabilité et de solidarité, elle s'investit notamment pour le partage de la route, la sécurité routière ou encore le développement de la prévention et de la formation.

POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS :

ADHÉREZ ! <http://adh.ffmc.fr>

Plus nombreux, plus forts ! Que vous soyez à scooter, à moto ou encore en side-car, vous partagez souvent les mêmes difficultés et les mêmes revendications. Pour que ces dernières aboutissent, n'hésitez pas à ajouter votre voix à celle de plusieurs milliers d'autres utilisateurs de deux-roues motorisés. Plus nombreux, nous serons encore plus forts !

Pour information :

- 1/3 de votre cotisation sert au financement de l'antenne FFMC de votre département.
- 2/3 de votre cotisation permettent de financer la structure nationale et, dans une moindre mesure, la Fédération Européenne des Associations Motocyclistes (FEMA).

PARTICIPEZ ! <http://antennes.ffmc.fr>

Sans bénévoles, la FFMC n'existerait pas. Les antennes ont besoin de militants pour expliquer les engagements de l'association à leurs interlocuteurs, mener des actions sur le terrain, défendre notre passion, améliorer la sécurité, sensibiliser les jeunes dans les collèges, contribuer à lutter contre le vol...

PORTEZ LES COULEURS DE LA FFMC ! <http://boutique.motomag.com>

Contribuez à renforcer l'image de l'association ainsi qu'à son financement grâce aux produits officiels « FFMC ».

FFMC, SON HISTOIRE :

À la fin des années 70, rouler à moto relève du défi : image de marque déplorable, infrastructures routières dangereuses, primes d'assurance exorbitantes et réglementations incohérentes... Autant de barrières que le futur motard doit franchir pour vivre sa passion.

Dans ce contexte déjà difficile, l'instauration d'une vignette fiscale pour les motos va mettre le feu aux poudres et cristalliser la colère des utilisateurs. Dans toute la France, des manifestations s'organisent et les associations de motards se regroupent pour donner naissance, le 23 janvier 1980, à la Fédération Française des Motards en Colère.

Les « Motards en Colère » vont rapidement lancer une souscription qui va permettre de créer la Mutuelle des Motards. Puis, pour répondre aux besoins des usagers de deux-roues motorisés, ils vont fonder les Éditions de la FFMC (qui publient notamment Moto Magazine), la FFMC Loisirs ainsi que l'Association pour la Formation Des Motards (AFDM). L'ensemble de ces structures constitue aujourd'hui le Mouvement FFMC qui défend les valeurs du monde moto : Liberté, Égalité, Solidarité !



www.ffmc.fr

Plus nombreux, plus forts !



FFMC, SA MISSION :

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE PRATIQUE DU DEUX-ROUES MOTORISÉ (2RM)

Pour cela, la FFMC :

- Représente et défend les usagers de deux-roues motorisés auprès des pouvoirs publics;
- Promeut la concertation et la formation des usagers de la route par opposition aux politiques de répression;
- Sensibilise tous les usagers au partage de la route et, plus particulièrement, les usagers de deux-roues motorisés à leur propre sécurité;
- Lutte pour des réglementations plus justes et adaptées;
- Contribue au débat pour l'amélioration des politiques et des infrastructures routières.



FFMC, SES MOYENS D'ACTION :

UNE FORCE DE PROPOSITION

- **Auprès des institutions.** La FFMC siège au sein de différentes instances consultatives (Conseil National de la Sécurité Routière, Conseil Supérieur de l'Éducation Routière, Comité des Usagers du Réseau Routier), participe aux travaux ministériels (circulation interfile, concertation nationale sur le deux-roues motorisé...), intervient en tant qu'expert dans des conférences officielles (rencontres parlementaires, séminaires de Sécurité Routière...) et contribue aux études pour l'amélioration de la prise en compte des usagers de deux-roues motorisés;
- **Auprès des élus.** À chaque projet de loi nationale et/ou de proposition de réglementation européenne, la FFMC et ses antennes proposent aux élus des éléments objectifs de réflexion afin de leur permettre de dépasser les préjugés communs.

UNE FORCE DE CONTESTATION

- La FFMC s'est faite connaître au travers des manifestations de grande ampleur qu'elle est capable d'organiser rapidement lorsque les circonstances l'exigent. En mobilisant systématiquement plusieurs dizaines de milliers de motards, ces manifestations pacifiques mais déterminées permettent de répondre à une situation de blocage. Ces « mouvements citoyens » témoignent également de la solidarité qui existe entre les utilisateurs de deux-roues motorisés et de leur détermination à ne pas se laisser imposer des réglementations inadaptées ou absurdes.



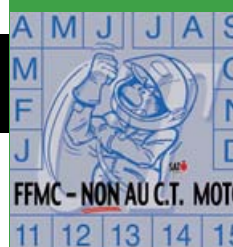
FFMC, SES VICTOIRES :

- En trois décennies d'engagement, la FFMC et ses adhérents ont su faire aboutir un grand nombre de revendications : abandon de la vignette moto, réduction du tarif des autoroutes, doublement des rails de sécurité dans les zones dangereuses, élaboration d'une norme officielle sur les dispositifs antivols, obtention d'un agrément de la part de l'éducation nationale afin de pouvoir intervenir en milieu scolaire, retrait du projet d'obligation d'allumage des feux de croisement le jour pour les automobiles, abandon du brassard rétro réfléchissant discriminatoire, suppression de la procédure Véhicules Endommagés (VE) et du bridage «100 ch» (applicable début 2016)...



FFMC, SES COMBATS :

- La FFMC reste mobilisée sur de très nombreuses autres revendications aussi fondamentales que la sauvegarde de la liberté de circuler, la meilleure prise en compte des deux-roues motorisés dans les politiques de mobilité et de sécurité routière, la TVA réduite sur les équipements de sécurité, l'abandon définitif du contrôle technique, la liberté de personnalisation des véhicules, l'ouverture des circuits au plus grand nombre, la reconnaissance de la circulation interfiles...



FFMC, SON FONCTIONNEMENT :

- La FFMC est une association sans but lucratif (loi du 1^{er} juillet 1901).
- Elle est présente sur le territoire français au travers de ses antennes départementales et à l'échelle européenne via la Fédération Européenne des Associations Motocyclistes (FEMA);
- La direction de la FFMC est assurée par un collectif de bénévoles élus, lequel s'appuie sur une structure salariée de cinq personnes;
- Les antennes départementales fonctionnent exclusivement avec des bénévoles.



FFMC, SES RESSOURCES :

- Attentive à préserver son indépendance, la FFMC ne dépend d'aucune subvention de fonctionnement. Elle est financée quasi-exclusivement par les cotisations de ses membres.